







# Le mot du coordonnateur

Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1<sup>er</sup> décembre 2010. Merci!

#### **Collaborateurs:**

François Bernard 819-397-4616

Ghislaine B Lampron 819-397-5664

Marie-Claude Rocheleau 819-397-2964

France Valence 819-397-2539

Bonjour,

Déjà la rentrée, voici un autre été qui tire à sa fin. Mais quel bel été nous avons eu. Une température des plus chaude, un soleil des plus radieux et je l'espère, pour chacun de vous, plein d'activités des plus réjouissantes avec votre famille et vos amis.

Dans ce numéro, vous trouverez que chacun des organismes de notre paroisse vous prépare un programme qui saura vous intéresser. Je vous invite à répondre à leur invitation et à participer en grand nombre aux différentes activités qui vous seront proposées.

Félicitations et merci à chacun des bénévoles qui tout au long de l'année s'impliqueront pour vous offrir des activités toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Je tiens aussi à remercier tous ceux et celles qui nous font parvenir des commentaires et des idées d'articles pour le journal, soyez assuré que nous apprécions et que nous tentons de nous améliorer à chacune de nos parutions en essayant de vous livrer un contenu qui suscite l'intérêt de la majorité d'entre vous.

Notre concours « Trouvez la faute d'orthographe » se poursuit et vous pouvez vous mériter un Multi dictionnaire de la langue française gracieuseté de la Société St-Jean-Baptiste Centre du Québec, section locale de St-Lucien. Nous tenons à féliciter M. Richard Lebeau, gagnant du dictionnaire de l'édition de juin. Vous pouvez déposer vos coupons réponses soit au bureau municipal ou encore au Dépanneur St-Lucien avant le premier octobre et le tirage aura lieu lors de l'assemblée du conseil le 4 octobre prochain.

En terminant, je souhaite à chacun de vous un très bel automne rempli de couleur et de chaleur. Cette saison étant celle des récoltes, je vous souhaite une récolte abondante d'amour, d'amitié partagée, de joies et de tendresse.

Bon automne à toutes et tous!

François Bernard
Coordonnateur du journal





## Les nouvelles du conseil municipal



#### Le mot de la mairesse

Bonjour,

J'aimerais partager avec vous quelques informations au sujet de notre vie municipale.

Tout d'abord, Monsieur Steve Lussier a été embauché au poste de préposé à l'entretien; il occupe ce poste depuis le 19 juillet dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi que tout le succès possible dans la réalisation de son mandat.

De plus, deux rencontres d'information publiques ont eu lieu soit celle concernant le dossier «Internet Haute Vitesse» et celle concernant le dossier «Vidange des fosses septiques et gestion des boues». Soyez assurés que tous les efforts ont été déployés pour vous permettre de mieux comprendre les enjeux reliés à ces dossiers. Nous avons tenu compte de l'intérêt de l'ensemble de la population dans nos prises de décision. Je tiens à remercier tous les citoyens et citoyennes qui ont assistés à ces rencontres

démontrant ainsi leur désir de mieux connaître les dossiers.

De plus, il est à noter qu'il y a eu la réalisation des installations septiques conformes à l'école primaire ainsi que la rénovation des fenêtres pour un meilleur confort pour les élèves ainsi que pour le personnel enseignant.

Présentement, nous débutons le processus budgétaire pour l'année 2011. Une évaluation des divers besoins est en cours. Les membres du Conseil municipal travailleront majoritairement sur ce dossier dans les prochains mois.

Je demeure disponible pour vous rencontrer au bureau municipal les mardis ainsi que les jeudis après-midi.

Suzanne Pinard Lebeau, mairesse



#### Le mot du préventionniste

Bonjour,

Mon nom est Shayne Sévigny et j'occupe depuis le 31 mai dernier, le poste de préventionniste en sécurité incendie pour les municipalités de Saint-Lucien, Saint-Cyrille, et Saint-Félix-de-Kingsey.

Je suis originaire de Princeville où j'ai occupé un poste similaire au cours des dernières années. Je possède un diplôme en prévention incendie et un autre en intervention en sécurité incendie.

Une campagne de visites résidentielles et de vérifications des avertisseurs de fumée sera lancée cet automne. Lors de ces visites, je pourrai répondre à vos interrogations concernant la prévention des incendies. De plus, des visites d'entreprises locales seront également effectuées afin de réduire les risques reliés à l'incendie.

Les résidents de Saint-Lucien ainsi que les entreprises locales seront informés par un communiqué postal des modalités qui seront établies pour ces visites.

Je serai au bureau municipal de Saint-Lucien les mercredis de 8h à 17h. Il sera possible de me rencontrer en prenant rendez-vous.

Shayne Sévigny, préventionniste preventionniste@stcyrille.gc.ca



# Les nouvelles du conseil municipal (suite)



### Résumé de la séance du conseil de juin et juillet 2010

#### Réunion du 17 juin 2010 (Séance extraordinaire)

Projet de convention pour vérification MAMROT: Résolu de faire vérifier la conformité des modalités possibles d'un projet de convention (acquisition de l'immeuble du 5280, 7<sup>e</sup> Rang) auprès du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire afin que les propositions envisagées puissent nous être confirmées conformes, avant toute procédure d'acceptation.

#### Réunion du 5 juillet 2010

- MRC Tournoi de Golf 20 août 2010 : Résolu d'autoriser l'inscription de deux membres du conseil municipal au souper dans le cadre du tournoi de golf de la MRC pour un coût total de 80 \$ (les profits iront au programme des petits dîners de la Tablée Populaire.
- Présentation du préventionniste : Mme la mairesse présente le préventionniste, M. Shayne Sévigny.
- Démission de la concierge: Mme la mairesse nous informe de la démission de Mme Claudette Cuerrier à titre de concierge dont la date est effective le 16 juillet 2010.
- Procédures d'engagement : Mme la mairesse nous informe que l'appellation du poste de concierge sera modifiée pour « préposé à l'entretien » et l'embauche sera prévue vers le 3 août 2010. Résolu d'autoriser le comité administratif à conclure l'embauche de la personne sélectionnée afin de permettre la continuité des services. Cet engagement sera officialisé par l'adoption d'une résolution.
- Internet Xittel: Nous sommes dans l'attente des informations devant être transmises aux utilisateurs pour expliquer la déficience du service actuel et les délais de corrections. Pour ce qui est d'Explornet, nous sommes dans l'attente d'une rencontre afin d'obtenir les travaux devant être exécutés sur notre territoire et connaître les échéances prévues. La technologie devant être utilisée sur notre territoire serait probablement par « satellite ».
- Membres du comité administratif : Résolu d'ajouter Mme Ghislaine B. Lampron aux membres du comité administratif.
- Habits de pompiers : La directrice générale indique que la transmission de trois (3) requêtes introductives d'instance sur compte ont été produites le 5 juillet 2010 comprenant : les coûts précédemment réclamés plus des intérêts et indemnités, le tout avec dépens.
- Cours d'eau communément nommé « Talbot » : Résolu de nommer l'inspecteur municipal, M. Alain Turcotte, personne responsable de l'application du règlement MRC-534 sur l'écoulement des cours d'eau. Également résolu que cette résolution annule et remplace la résolution 2008-098 traitant du même sujet.

- Répartition des coûts cours d'eau communément nommé « Talbot » : Résolu de rencontrer propriétaires concernés afin de les informer des coûts estimés relatifs à la réalisation des travaux ainsi que de les informer de la répartition prévue et des modalités d'imposition.
- Taxe d'accise: Mme la mairesse informe l'assistance de l'obtention d'une subvention de 634 375 \$ pour la de période 2010-2013 dans le programme d'infrastructure. Résolu d'autoriser la directrice générale de procéder à la présentation de la programmation en partie ou en totalité, selon les modalités exigées et ainsi autoriser l'inspecteur municipal à procéder à la demande de soumission selon les projets prévus au budget 2010.
- Programme d'amélioration du réseau routier : Mme la mairesse informe l'assistance de l'obtention d'une subvention de 19 000 \$ et d'une deuxième de 1 000 \$ pour la période de 2010 dans le programme.
- Pavage rang Therrien: Mme la mairesse indique que pour les travaux sur le rang Therrien, des soumissions publiques devront être présentées en raison du montant prévu de plus de 100 000 \$, lesquelles sont à l'intérieur des travaux prévus dans le cadre du programme d'infrastructure pour la période 2010-2013.
- Rechargement: Considérant les soumissions reçues le 28 juin 2010, il est résolu d'octroyer à J.Noel Francoeur Inc. le rechargement de la Route Talbot ainsi que les travaux sur la rue de la Réserve selon les conditions mentionnées à la soumission déposée. L'inspecteur municipal déterminera les travaux précis lors de l'exécution.
- Rue de la Terrasse : Résolu de planifier une rencontre avec les propriétaires riverains pour discuter des alternatives étudiées ainsi que vérifier leur intention pour le projet (demande de municipalisation).
- Rue du Héron: Résolu qu'à la suite de l'étude de la proposition de compensation, la municipalité retire toute proposition pour la pose d'un caniveau et refuse de verser une compensation telle que demandée. Également résolu au'une correspondance transmise à M. Jean-Pierre Ouellet afin de l'informer de cette prise de décision afin qu'il puisse en informer les propriétaires concernés.



# Les nouvelles du conseil municipal (suite)



### Résumé de la séance du conseil de juillet (suite) et d'août 2010

#### Réunion du 5 juillet 2010 (suite)

- Vidange systématique : L'assistance est informée de la poursuite de la vidange systématique à la fin-juillet et début-août 2010. Les citernes seront logées au 4100, 7<sup>e</sup> rang. Résolu de transférer un dossier pour le refus. de coopération à l'application du règlement relatif à la vidange systématique à Me Nilsson pour la transmission d'un avis pour une deuxième tentative de procéder à la vidange systématique et pour le traitement du dossier dans le cas d'un non-respect de la règlementation en force à cet effet (réf. : 4850, 4e rang).
- Processus vidange systématique 2012 : Résolu de transmettre notre intention de participer au projet d'un processus d'appel d'offre pour l'ensemble des municipalités de la MRC Drummond dans le cadre d'un processus pour le dossier des boues septiques, le tout devant être présenté et approuvé subséquemment avant une participation active de notre part (réf. : droit de retrait avant le processus officiel d'appel
- Retrait roulotte Domaine des Sapins : Résolu d'autoriser M. Alain Turcotte, inspecteur municipal, de transmettre le dossier d'infraction « retrait d'une roulotte - rue des Sapins - à la firme « Clair et Associés » pour son traitement selon les besoins.
- installation septique École de Deux-Rivières : Résolu d'autoriser la directrice générale, suite à la présentation du programme, selon les modalités exigées, de procéder à l'octroi des travaux nécessaires selon les soumissions déjà présentées. Le tout sera présenté au comité de voirie et approuvé lors d'une séance subséquente.
- Ménage suite à la fenestration de l'école : Suite à des discussions, il n'y aura aucun contrat supplémentaire d'accordé après le 16 juillet pour le ménage de l'école. Le dit ménage sera la priorité de la concierge en poste.
- Demande financière (Clocher de l'église) : Résolu de verser une aide financière symbolique de 100 \$ à la Paroisse St-Luc pour la réparation du clocher de l'église de Saint-Lucien.
- Avis de motion Modification règlement de taxation 2010 : Avis de motion afin de modifier le règlement de taxation 2010 et ainsi permettre la régularisation de facturation 2010.
- Tirage du P'tit curieux: Nous félicitons M. Richard Lebeau, gagnant d'un dictionnaire.

#### Réunion du 16 août 2010

- Poste de préposé à l'entretien : Résolu d'engager M. Steve Lussier à titre de préposé à l'entretien (engagé le 18 juillet 2010).
- Taxation pour l'an 2010 Modification 1 : Résolu d'apporter deux modifications au règlement 2010-014 à

- savoir 1) Entr. Chemin Terrasse 324.80 \$/propriétaire; 2) Ajout - frais supplémentaire vidange systématique 16.18 \$/propriété concernée.
- Explornet: Information à l'effet que nous sommes toujours en attente d'une rencontre afin de connaître proposition d'Explornet pour une intérimaire.
- Carte électorale: Résolu de manifester notre désaccord quant au retrait de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Lucien à la circonscription électorale
- Entretien d'hiver réserves d'eau : Résolu d'autoriser l'inspecteur municipal à conclure les ententes et ainsi permettre à Mme la mairesse ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière de signer les documents nécessaires pour la conclusion de ces dites ententes.
- Répartition des coûts travaux au cours d'eau communément nommé « Talbot » : Suite à une rencontre tenue le 14 juillet 2010, il est résolu d'établir la répartition des coûts de réalisation des travaux au mètre linéaire selon les conditions comprises à la proposition résumée au procès-verbal.
- Programme taxe d'accise : Résolu de présenter la programmation préliminaire des réalisations de l'année 2010 au le programme d'infrastructure : Installation septique école primaire (60 000 \$) et rang Therrien  $(133\ 000\ \$).$
- Programme d'amélioration réseau routier : Résolu d'approuver des dépenses de 49 557.72 \$ pour le programme d'amélioration du réseau routier : travaux sur la Route des Rivières (entre le 4<sup>e</sup> Rang et Chemin
- Modification paiement Déneigement NC: Résolu de permettre la modification au contrat de déneigement des cours du centre, école et garage fait par Déneigement NC afin de lui verser 5 versements de 20 % au lieu de 2 versements de 50 %.
- Vidange systématique: Résolu de transmettre les dossiers de contestation quant au service de vidange systématique au cours de l'année 2010 à Me Raymond Clair pour leur traitement.
- Processus vidange systématique 2012: Mme la mairesse mentionne que ce dossier est présentement à l'étude. Dès que l'étude du dossier sera terminée, les seront transmis lors d'une d'information publique. Elle mentionne également qu'une pétition a été déposée par Mme Doris Lefebvre au nom de propriétaires de Saint-Lucien. Le conseil municipal en prend acte.
- Demande MRC Drummond Modif. RCI/Projet de canneberges : Résolu de présenter une demande à la MRC de Drummond afin qu'elle effectue une modification au Règlement de Contrôle Intérimaire (Réf. MRC-134) pour exclure une partie des lots 17 dans le 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rangs du Canton de Simpson, du boisé.



# Les nouvelles du conseil municipal (suite)



### Résumé de la séance du conseil d'août (suite) et de septembre 2010

#### Réunion du 16 août 2010 (Suite)

- CPTAQ Marco Gallant : Résolu d'appuyer la demande de M. Marco Gallant auprès de la CPTAQ pour la construction d'une résidence sur une partie du lot 22 dans le 5<sup>e</sup> Rang du Canton de Simpson.
- Installation septique École des Deux-Rivières : Résolu d'octroyer officiellement la réfection de l'installation septique telle que décrite à la soumission présentée en septembre 2009 à J.Noel Françoeur Inc. pour la somme de 57 111.15 \$.
- Réparation cours de l'école primaire : Résolu d'autoriser la réparation de la cour de l'école primaire pour un budget d'environ \$4,000.00.
- Assurances Loisirs OTJ St-Lucien: Vérifier le développement quant aux couvertures des biens et des responsabilités de l'organisme. L'organisme est à vérifier les possibilités de couverture.

#### Réunion du 7 septembre 2010

- Tournoi de golf MCR Drummond: Mme la Mairesse nous informe que le tournoi a rapporté 5 000 \$ au profit de la Tablée Populaire pour son service de « Petites boites à lunch ».
- Avis de motion règlement prévention (incendie).
- Avis de motion règlement numérotation civique.
- Cours d'eau communément nommé « Talbot » : Résolu de retarder l'exécution des travaux sur le cours d'eau au printemps 2011 et la répartition des coûts sera maintenue en modifiant le dernier alinéa comme suit : Le projet ne peut être complété avant un an donc

- une facturation préliminaire sera produite en 2012 dont le paiement sera exigible qu'au 31 décembre 2012 et si des travaux seront nécessaires à la suite de la période hivernale une facturation finale suivra.
- Pavage Rang Therrien octroi : Résolu d'octroyer à Pavage Veilleux (1990) les travaux de pavage dans le rang Therrien pour la somme de 122 188.21 \$. Le tout selon les conditions mentionnées à la soumission déposée.
- Remerciement à Porcalef Inc : Résolu de transmettre nos remerciements à M. Alain Lefebvre pour le service d'entreposage des citernes pendant la vidange systématique et ce gratuitement sur sa propriété du 7e rang.
- Garage dérogatoire La Réserve : Résolu de mandater Mme la Mairesse ainsi que Mme Sylvie Lampron, conseillère, pour et au nom de la municipalité, d'offrir une proposition au propriétaire concerné afin de permettre une régularisation de sa construction dérogatoire.
- Installation septique École des Deux-Rivières : Résolu d'octroyer l'installation d'une clôture à Clôture Grantham Enr. d'une dimension de 13' par 33' comprenant une porte pour une ouverture de 10' pour la somme de 1 570 \$ plus taxes.
- Traitement des constats : Résolu que Clair & Associés, avocats soient mandatés pour effectuer le traitement des dossiers à la Cour Municipale et ceux de la SPAD selon les coûts suivants : Dossier non contesté 150 S -Dossier contesté par le citoyen 250 \$ - Dossier contesté avec un avocat : tarif horaire.





## La fabrique/Vie paroissiale



#### Formation à la vie chrétienne

Les parents qui souhaitent que leur enfant soit initié à la vie chrétienne sont invités à s'inscrire dès maintenant. Le parcours « éveil » est la porte d'entrée pour les autres parcours dont ceux conduisant à la célébration de l'eucharistie et du pardon. Le parcours « éveil » s'adresse aux jeunes de 8 ans et plus. Marie-Claude Coupal, agente de pastorale, est responsable de la formation à la vie chrétienne et vous pouvez la rejoindre au numéro 478-8816,

Il n'y a pas d'âge limite pour commencer les parcours d'initiation à la vie chrétienne. L'an dernier, il y a eu un groupe spécifique pour les ados et nous répéterons l'expérience s'il y a une demande.

#### Accompagnatrices et accompagnateurs recherchés

Nous sommes à la recherche de personnes pour accompagner les jeunes dans les différents parcours de formation à la vie chrétienne. Vous aimez les jeunes, vous souhaitez qu'ils aient la chance de vivre quelques expériences de vie chrétienne, vous avez une dizaine d'heures à partager; peut-être seriez-vous la personne désignée pour cheminer avec eux? Information au presbytère (397-2344).

# La fabrique/Vie paroissiale (suite)



#### Scoutisme

Le mouvement scout, qui a un groupe à St-Cyrille, accueille les jeunes des municipalités avoisinantes. L'aventure du scoutisme est offerte aux garçons et aux filles de 9 à 13 ans. Information : Sylvain Baron (397-5558).

#### Sacrement des malades

Cette année, la célébration communautaire de l'onction des malades aura lieu le dimanche 31 octobre. Il reste le lieu à préciser. Nous sommes invités à accompagner les malades de nos communautés par notre présence et notre prière. En tout temps on peut demander à recevoir l'onction des malades à la maison.

#### MERCI!

Merci à toutes les personnes qui apportent leur appui à la communauté paroissiale en s'impliquant dans une acticité ou l'autre, en donnant un coup de main pour l'entretien des bâtiments et/ ou en apportant leur support financier par le biais de la CGA ou autrement. La vie de notre communauté vient de notre désir de la voir vivante et signifiante.

Pour toute information quant à la vie paroissiale vous nous contactez au 819-397-2344 ou par courriel: stcyrille @gmail.com

#### CONTRIBUTION GLOBAL ANNUELLE

La campagne annuelle de financement de votre paroisse aura lieu du 20 septembre au 24 octobre. C'est sous le thème « Pour que ton Église vive, ton don est important » que se déroule la campagne de cette année. La contribution annuelle des membres est la principale activité de financement de la paroisse et votre participation est importante pour que votre paroisse puisse être vivante et remplir sa mission.

Votre contribution permet d'assurer le salaire du personnel de pastorale (un prêtre et une agente de pastorale), la formation des bénévoles, l'organisation d'activités pastorales et l'entretien du lieu de rassemblement qu'est notre église.

La contribution globale annuelle ou CGA comprend la dîme (50 \$) et le montant suggéré pour remplacer les collectes du dimanche (45 \$) pour un total de 95 \$ par adulte. Chaque personne juge du montant qu'elle peut donner et toute contribution, aussi petite soit-elle, est appréciée.

Des reçus d'impôt sont remis sur demande.

Merci pour votre générosité!

#### Activité de financement du 29 août 2010 : L'encan ou la Criée à l'église de Saint-Lucien

Il parait que c'était la 20<sup>e</sup> édition de la Criée.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de l'événement dont ceux et celles qui avaient préparé tous ces articles ainsi que les personnes généreuses qui ont joint l'utile à l'agréable en achetant des produits. Nous croyons toujours que c'est une belle formule qui permet à nos paroissiens de démontrer leur sens communautaire. L'activité était très conviviale et nous tenons à remercier nos encanteurs : François Bernard, Raymond Breton et Richard Lebeau et sans oublier nos secrétaires et trésorières : Anne-Marie Lavoie, Denise Mercier et Gisèle Champagne. Nous avons amassé la jolie somme de 1 148 \$! Merci, Merci et à la prochaine!



#### La guignolée

Surveillez les prochaines publications afin de connaître la date et donner généreusement! Merci!



Bonjour chers amis de la FADOQ de Saint-Lucien,

J'espère que vous avez bien profité de vos vacances estivales. Nous débutons notre nouvelle saison 2010-2011. Je vous rappelle que vous pouvez toujours devenir membre de notre club à l'âge de 50 ans et ainsi profiter des nombreux avantages offerts dans différents commerces. Il y en a de plus en plus, il suffit de le demander. Nous offrons aussi de nombreuses activités à prix réduits pour les membres. Votre carte de membre se paie toute seule si vous participez à nos activités. Bienvenue à tous!

Voici la composition du conseil d'administration de cette année : Simone Houle vice-présidente, Ghislaine B. Lampron, Richard Lebeau, Jacques Giguère et Provencher, directeurs. Réal Pérusse secrétaire-trésorier et trésorier à la Fadoq régionale au (819) 474-6374 ainsi que Gilles Bouchard, président au (819) 397-2893.

Les activités du mercredi à la salle communautaire reprendront le 22 septembre à 14h jusqu'au 8 décembre. La danse du 4<sup>e</sup> samedi du mois reprend aussi le 25 septembre avec le musicien Serge Blais au coût minime de 6 \$. Les gens sont très satisfaits et la fréquentation aurons augmente. Nous traditionnel souper et soirée des fêtes le 11 décembre. La programmation de 2011 suivra dans le prochain journal. Restez vigilant.

Des membres du conseil d'administration communiqueront avec vous dans les prochains jours pour le renouvellement de votre carte de membre si elle est échue, toujours au coût de 20 \$.

#### LES ASSURANCES FUNÉRAIRES... OUI, MAIS!

Dans la dernière édition du Bulletin des Clubs, le réseau FADOQ avait fait connaître ses doutes à l'égard des assurances funéraires. À présent, après plusieurs rencontres et une recherche approfondie, le réseau FADOQ est en mesure de préciser sa pensée.

assurances funéraires sont des produits acceptables en tant que tel. Elles peuvent combler les besoins et les souhaits d'une certaine clientèle.

Toutefois, le projet de Loi 8, tel que proposé en ce moment par le gouvernement, n'encadre pas suffisamment les activités compagnies des d'assurances. Ainsi, le réseau FADOQ recommande au législateur d'inclure dans la Loi 8 les recommandations suivantes:

- 1- Le contrat d'assurances funéraires doit, en tout temps, être présenté, expliqué et vendu par un individu qui relève d'une maison funéraire et non pas seulement d'une compagnie d'assurance.
- 2- Le contrat d'assurance doit, en tout temps, être signé parallèlement à un contrat d'arrangements
- 3- La prime d'assurance doit rembourser en totalité les frais funéraires garantis par le contrat d'arrangements préalables.
- 4- La vente d'assurances funéraires ne doit faire, en aucun temps et d'aucune manière, l'objet de sollicitation active.
- 5- Le vendeur d'assurance doit s'engager à respecter l'esprit de la loi sur les arrangements préalables.

Sans l'ajout de ces points au projet de loi, le réseau FADOQ continuera à s'opposer à sa mise en œuvre.

La pensée

#### Être à l'écoute de nos enfants

« Parlez à vos enfants et écoutez ce qu'ils ont à dire, quel que soit leur dialogue. Laissez-leur savoir que vous êtes intéressé et que vous leur offrez toute votre attention. Le fait d'écouter ne veux pas dire que vous êtes d'accord, mais simplement que vous êtes disposé à les entendre. »

Tiré du livre : Le Bonheur Un jour à la fois.







Bonjour,

Après un très bel été, nous en sommes déjà rendus à la rentrée de septembre.

Le Cercle de Fermières a déjà tenu sa première réunion mensuelle. Il me fait plaisir de vous présenter les membres du conseil d'administration 2010-2011 :

- Marcelle Lemay, présidente, spécial recrutement
- Annette Houde, vice-présidente, responsable des arts textiles
- Édith Richard, secrétaire-trésorière

Dag 2 Rivières de St-Lucian

- Ernestine Bellemare, conseillère #1, comité dossiers

Nous tenons à remercier mesdames Rita S. Lampron et Carmen Tremblay pour tout le temps et l'énergie qu'elles ont données au Cercle au cours des dernières années.

Le 8 octobre prochain à 19h30 se tiendra notre **Bingo** Annuel à la salle communautaire (5350 7e rang). On vous invite à venir encourager votre Cercle da Fermières en grand nombre, il y aura plusieurs prix d présence.

ateliers Nos hebdomadaires recommencent l'automne. Si le tricot, le crochet, la couture, le tissage ou la broderie vous intéressent, devenez membre du Cercle de Fermières au coût de 20\$ pour l'année, vous pourrez assister à ces ateliers sans aucun autre frais, en ayant du plaisir tout en échangeant avec d'autres dames Fermières. Venez assister à nos réunions mensuelles, c'est gratuit. Bienvenue aux nouvelles intéressées.

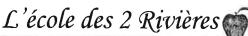
Notre tirage de fin d'année, en juin dernier a fait trois heureux gagnants:

- 1er prix nappe tissée : Daniel Lalancette, Drummondville
- 2<sup>e</sup> prix ensemble de napperons tissés, : Édith Richard, St-Félix-de-Kingsey
- 3<sup>e</sup> prix sacs de magasinage tissés : Diane Gagnon, St-Félix-de-Kingsey

Félicitations aux gagnants et à l'an prochain pour le prochain tirage.

Marcelle Lemay, prés.







Bonjour,

Ca y est, c'est fait! La rentré scolaire est derrière nous. Nous tenons à souhaiter la bienvenue à notre nouveau directeur, monsieur Marc Boucher, aux nouveaux élèves et à leurs parents. Nous espérons que leurs premières journées se sont bien déroulées et qu'ils se plairont à notre école.

#### Ce qui s'est passé:

Pour bien commencer l'année, un dîner au mais à été servi aux enfants. Ensuite, un atelier a été donné par Just gumboots (danse avec des bottes de pluie) durant l'après-midi. Le tout semble avoir fait le bonheur des

enfants et des enseignants. Nous voulons remercier : le dépanneur St-Lucien, les canneberges Drummond, le Resto-Bar Sherkan, le Korvette de Bon-Conseil, le IGA de St-Charles, le Tim Horton de St-Charles, le McDonald et ainsi que tout les parents qui se sont impliqués pour que cette journée soit une réussite.

#### Ce qui est à venir :

L'assemblée générale aura lieu le 21 septembre à l'école après la rencontre avec les enseignants. Tous les parents sont invités à prendre part à cette réunion, alors que de nouveaux postes seront à combler au sein du conseil d'établissement.

# L'école des 2 Rivières (suite)



Si vous avez envie de participer à la vie scolaire de votre enfant, le conseil d'établissement et l'O.P.P. (organisme de participation des parents) sont une bonne façon de le faire. Nous espérons vous y voir en grand nombre!

Enfin, comme pour les années passées, la participation des parents aux réunions du conseil d'établissement est vue comme une réussite. Il est certain que plus la participation des parents est

grande et plus ce qui en résulte est proche de ce que vous voulez.

P.S. Nous cherchons toujours des personnes intéressées à donner un peu de temps, à l'occasion, pour la réparation et le recouvrement des livres de l'école.



Karyn Gallant, Présidente du conseil d'établissement



### Les Loisirs St-Lucien



Bonjour,

Les activités hebdomadaires d'été sont terminées car l'école est recommencée et l'été s'achève. Le soccer et le volley ball furent les activités les plus populaires. Dommage que le nombre de participants pour la balle fut insuffisant cette année.

Le rendez-vous du 24 juin de la fête nationale s'est bien déroulé. Par contre, les jeux gonflables ont dû se terminer plus tôt à cause de la pluie en aprèsmidi. Les nombreux prix attribués par la Société Saint-Jean-Baptiste section locale St-Lucien aux artistes et artisans furent très appréciés. Nos amies du cercle des fermières, nous ont aussi présenté leurs créations. L'atelier de vitrail a été bien conçu et très intéressant. Bravo à tous ! Votre participation est importante et nous la souhaitons pour l'an prochain.

En septembre, les activités de conditionnement physique reprennent. L'ajout du mardi soir permettra de se remettre en forme graduellement en douceur. Nos athlètes de St-Lucien sont attendus les lundis et les mardis pour maintenir une bonne forme et une bonne humeur.

Pour terminer, nous souhaitons aux enfants et ados une joyeuse année scolaire et un bel automne à tous !!!

À bientôt,

L'équipe des Loisirs



#### \*\*\* AVIS \*\*\*

Les gros rebuts sont le lundi 11 octobre prochain!





Fierté régionale depuis 1944 Section locale de St-Lucien

# La société St-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec



Bonjour à toutes et à tous,

Deux événements ont eu lieu cet été dans notre paroisse : la Fête Nationale des Québécois et des Québécoises ainsi que les Jeudis en chanson. Ces événements ont été des succès grâce à votre participation. Le concours «Fais nous découvrir ta créativité» nous a fait découvrir des talents de chez

nous. Merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de ces activités.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt.



La présidente, Suzanne P. Lebeau





Dans cette édition, nous désirons vous présenter M. Normand Messier, propriétaire de <u>Normand Messier Excavation Inc.</u>, situé au 895, rue Messier au domaine Lemire. Pour les fins de cette chronique, nous avons rencontré Mme Yvette Grondin, conjointe de Normand puisque pour cette compagnie l'été étant la saison la plus occupée de l'année.

Début

Le père de Normand, Germain, a débuté l'entreprise. De plus, M. Messier père avait un chalet au Domaine Lemire d'où le nom de la rue Messier. Cependant, il n'exploitait pas à ce moment son entreprise au Domaine Lemire. Par la suite, le frère de Normand, Jean-Claude, a opéré l'entreprise. Normand, à cette époque, a travaillé durant l'été comme étudiant dans l'entreprise de son frère. Normand exploite cette entreprise depuis le 1<sup>er</sup> août 1999 sous le nom de Normand Messier Excavation. Ce n'est que tout récemment que son commerce fut incorporé.

Formation et perfectionnement

Normand possède une formation de mécanique diésel ce qui sera un atout majeur pour la réparation de ses véhicules. Son commerce exige qu'il suive certains cours pour se maintenir au fait des nouvelles lois et règlements de la construction (municipale, provinciale et fédérale): APCHQ, RCR, sécurité, installations septiques pour ne nommer que ceux-là.

Les équipements

L'entreprise a pris de l'expansion. En effet, Normand, <u>au tout début</u>, ne possédait que deux équipements majeurs pour lui permettre de faire son travail soient

un « bulldozer » et un camion 10 roues. <u>Aujourd'hui</u>, il possède un « bulldozer », un camion 10 roues, un camion 12 roues, deux pelles mécaniques, deux chargeurs sur roues, un rouleau compacteur et un tamiseur pour la terre.

Opérations de l'entreprise

Les contrats de Normand consistent en du creusage de sous-sol pour la construction de bâtisse (maison, garage, etc.), installation de fosses septiques et champs d'épuration, fondation de stationnements ou allées de stationnement (sable, gravier, concassé, compactage) à l'exception de l'asphaltage comme tel. Il effectue également du transport de sable, gravier, terre, concassé. Quelques fois ce sont des contrats complets, d'autres fois il deviendra sous-contractant pour des contacteurs de la région.

Personnel

Normand n'a qu'un seul employé, M. Mathieu Desmarais, qui travaille avec lui depuis 2006.

Yvette, quant à elle, c'est la conjointe et la secrétaire de Normand. C'est elle qui fait la comptabilité, prend les appels, établit les contrats, planifie les travaux à exécuter, etc...

Le plus beau projet réalisé

Selon Yvette, le plus beau projet et peut-être le plus gros fut la station service Ultramar du Marché Bouvette à St-Cyrille-de-Wendover. En effet, à part l'excavation pour le « gazbar » proprement dit, il y a eu tout le remplissage et l'excavation des terrains en arrière car pour la réalisation de ce projet des maisons furent déménagées et il fallait tout remettre en ordre.

# La vie économique (suite)

Compétition

Malgré la compétition dans le domaine qu'exerce Normand, la qualité du travail qu'il exécute est primordiale et depuis le temps qu'il est en affaires la publicité se fait de bouche à oreille.

Projet futur

L'entreprise va bien et M. Messier ne veut pas grossir son entreprise. Son leitmotiv est le travail bien fait. Il espère bien continuer à travailler dans le même sens.

Conseils pour démarrer une entreprise Partir doucement mais sûrement Être fier de ce que l'on fait



Être tenace, travaillant et soucieux du travail bien fait.

Afin de rester en forme, Normand a commencé à faire de la bicyclette et il paraît que cet été il est souvent parti du Domaine Lemire pour se rendre au village de St-Lucien. Espérons qu'on va le voir participer aux activités au village avec sa conjointe.

Le numéro de téléphone est le 397-5664. Yvette se fera un plaisir de vous répondre.

Merci Yvette pour ta bonne humeur et ta disponibilité. Que la chance continue à vous accompagner Normand et toi dans votre entreprise!

# Le coin jeunesse



### **Bricolage**

### Le fantôme gonflé

#### Il faut:

- 1 ballon en caoutchouc (blanc si possible)
- 1 carré de tissu blanc de 65 x 65 cm (vieux drap ou doublure)
- 1 pinceau et de la peinture noire
- 1 bout de ficelle de 30 cm
- du fil de nylon et une aiguille







- 1) Gonflez le ballon jusqu'à ce qu'il ait la taille d'un petit melon.
- 2) Enveloppez le ballon avec le tissu blanc et maintenez-le à l'intérieur en faisant en nœud à l'aide de la ficelle.
- 3) A l'aide du pinceau, dessinez deux yeux méchants, et éventuellement une bouche, sur le tissu, sur le haut du ballon.
- 4) Passez à l'aide de l'aiguille, et en prenant soin de ne pas crever le ballon, le fil de nylon sur le dessus du tissu. Faites un nœud.
- 5) Il ne vous reste plus qu'à suspendre le fantôme quelque part dans la maison pour effrayer vos invités.



Tiré du site web : www.tibooparc.com
Septembre 2010





#### Transport d'un passager sur un quad

Le VTT, plus communément appelé quad, connaît depuis les 10 dernières années un essor remarquable. L'activité se pratiquant 12 mois par année et avec les plus de 19 000 km de sentiers entretenus par la Fédération québécoise des clubs quad (FQCQ), il est facile à comprendre pourquoi les quadistes sont de plus en plus nombreux.

Depuis le 10 juin 2010, la loi sur les véhicules hors route (LVHR) a été modifiée. Voici des règles importantes qui traitent du transport d'un passager sur un quad.

#### Siège ajouté sur un quad mono place

Le conducteur d'un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) qui voudrait transporter un passager devra suivre une formation afin d'obtenir un certificat d'aptitude délivré par la FQCQ. Sinon, il ne peut transporter un passager sur un quad à moins qu'il ne s'agisse d'un modèle spécialement conçu pour 2 personnes par le fabriquant.

De plus, le conducteur d'un véhicule tout terrain modifié (siège ajouté) qui désire transporter un passager doit être âgé d'au moins 18 ans.

#### Important

Même avec un certificat d'aptitude entre les mains, le droit de transporter un passager sur un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) est reconnu seulement:

- dans les sentiers de clubs quads et aux endroits où les clubs ont obtenu, pour les quadistes, l'autorisation de circuler. Cela inclut les chemins publics autorisés tels que les traverses de routes et les voies de circulation réservées à la fois aux quads et aux automobiles, les chemins forestiers avec autorisation du ministre ainsi que ceux prévus à l'article 12.1 de la LVHR.
- En ce qui concerne les chemins forestiers, il s'agit de la distance nécessaire pour rejoindre un sentier.
- Dans un sentier de club quad comportant une pente raide ascendante de 17 % ou plus qui est signalisée, le passager qui prend place sur un véhicule tout-terrain modifié (siège ajouté) devra circuler à pied à l'extrême droite du sentier sur toute partie de ce sentier.

#### Quad conçu par le fabricant pour 2 passagers

Pour conduire un vrai quad à 2 places, le conducteur n'a pas besoin d'avoir de certificat d'aptitude sauf s'il a moins de 18 ans.

Pour informations concernant les sessions de formation: FQCQ 1-514-252-3050 ou www.fqcq.qc.ca



### LES GRANDS EXCÈS DE VITESSE: FREINONS LA VITESSE EXCESSIVE.

La conduite à haute vitesse est un fléau sur notre réseau routier et elle constitue une des principales causes de collisions. Dans le but d'améliorer le bilan routier et la sécurité sur nos routes, des sanctions plus sévères ont été mises en place afin d'enrayer les grands excès de vitesse.

#### Qu'est-ce qu'un grand excès de vitesse?

Vous commettez un grand excès de vitesse si vous dépassez:

- ❖ de 40 km/h ou **plus** la limite de vitesse permise dans une zone de 60km/h ou moins:
- ❖ de 50 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de plus de 60 km/h et d'au plus 90 km/h:
- de 60 km/h ou plus la limite de vitesse permise dans une zone de 100 km/h.

La personne qui commet un grand excès de vitesse est passible d'une amende égale au double de celle prévue, soit d'une amende allant de 350 \$ à plus de 1100\$. Cette amende, sera, par ailleurs, portée au triple, si au cours des 10 années précédant la déclaration de culpabilité, la personne a fait l'objet de plus de deux déclarations de culpabilité pour un grand excès de vitesse.

Par exemple, si un conducteur circule à une vitesse de 95 km/h dans une zone où la limite de vitesse permise est de 50 km/h, le montant total de l'amende sera de 528\$ et entraînera l'accumulation de 6 points d'inaptitude pour une première infraction, si vous êtes déclaré coupable.

Le législateur a également prévu de <u>nouvelles</u> sanctions dans le Code de la sécurité routière aux contrevenants de ce type d'infraction.



Il s'agit de la suspension immédiate de votre permis de conduire. Dès la première infraction, les policiers procéderont à la suspension immédiate de votre permis pour une période de 7 jours. En cas de récidive survenue dans les 10 ans suivant une déclaration de culpabilité, votre permis de conduire sera suspendu sur-le-champ pour une période de 30 jours.

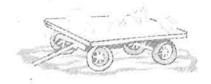
De plus, la saisie immédiate de votre véhicule pour une période de 30 jours s'ajoute aux sanctions prévues par la loi si vous en êtes à votre deuxième infraction qui se sont produites dans une zone de 60 km/h ou moins.

Finalement, des sanctions plus sévères sont prévues pour les infractions subséquentes.

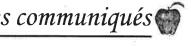
Pour plus d'informations, consultez le site internet de la Société de l'assurance automobile du Québec au : www.saag.gouv.gc.ca.

La sécurité routière, c'est l'affaire de tous!

Pour toutes questions au sujet de la sécurité routière, vous pouvez contacter la Sûreté du Québec au 310-4141.



Les communiqués





# Je vise le Top pour ma Santé!

Nancy Lussier

### Rencontre gratuite le 23 septembre 2010

C'est avec plaisir que nous vous invitons à venir assister, gratuitement, à notre première rencontre de la saison qui aura lieu jeudi le 23 septembre 2010.

Top Santé, est un organisme à but non lucratif qui a été constitué en novembre 2009 dans le but d'organiser des rencontres hebdomadaires pour offrir un service, aux personnes soucieuses de leur santé, d'approfondir leurs connaissances sur différents sujets se rapportant à la nutrition et à la santé. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer tous les jeudis soir dès 18 h à la saile municipale de Saint-Félix-de-Kingsey, située au 1207 rue de l'Église.

En plus d'assister aux rencontres hebdomadaires, Gisèle Laroche Bernier, technicienne en diététique peut vous offrir du soutien pour la perte ou le maintien de votre poids.

La conférence débute à 18 h 30 précise et elle est suivie, à 19 h, d'une petite dégustation. Le 23 septembre, c'est gratuit et il a de frais de 5,00 \$ pour les rencontres subséquentes.

Pour obtenir plus d'information, contactez-nous au top.sante@hotmail.com

Venez nous rencontrer!





### Relish d'antan aux courgettes (Zucchini)

Préparation: 30 min Cuisson: 45 min Portions: 8

Macération: 2 jours

Cette recette est: Publique

Catégorie : Marinades

Ingrédients

10 tasses de zucchinis hachés fin 4 tasses oignons hachés fin

4 c. à table de gros sel

2 tasses de vinaigre blanc

4 1/2 tasses de sucre 1 c. à table de muscade

1 c. à table de moutarde sèche

1 c. à table de curcuma

1 c. à table de fécule de maïs

1/2 c. à thé de poivre

2 c. à thé de sel de céleri

1 gros piment vert

1 gros piment rouge

Étapes

Étape 1: Dans un grand chaudron, mettre les zucchinis, les oignons et le gros sel. Laisser reposer toute la nuit et si possible mélanger de temps en temps. L'idéal c'est de le faire le matin jusqu'au surlendemain.

Étape 2: Le surlendemain égouter et rincer 3 à 4 fois. Laisser reposer encore toute la nuit.

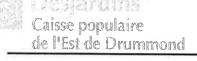
Étape 3: Ajouter tout les autres ingrédients au mélange précédent. Bien mélanger et porter à ébullition, baisser le feu et laisser mijoter de 30 à 45 minutes.

Étape 4: Vous pouvez retirer un peu de jus si vous trouvez la consistance trop liquide. Mettre en pot la relish encore chaude dans des pots préalablement stérélisés.

Commentaires Il faut prévoir commencer la macération 2 jours avant la cuisson et la mise en pots. Vous pouvez rajouter du colorant vert si vous désirez une couleur plus commerciale. Recette un peu plus longue mais pas plus compliqué que les autres recettes de relish maison mais combien plus gouteuse. Bonne dégustation!



Tiré du site web : www.recettes.gc.ca



# Les finances

### Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Investir dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), c'est faire un cadeau inestimable à un enfant en lui ouvrant toutes grandes les portes de l'enseignement supérieur.

Montant et fréquence des versements

Au choix, comptant ou par versements, modifiables en tout temps.

Économie d'impôt

lorsque le bénéficiaire sera inscrit aux études postsecondaires, des paiements d'aide aux études, constitués des revenus générés par votre régime, par la Subvention canadienne pour l'épargne-études et l'Incitatif québécois à l'épargneétudes, lui seront graduellement remis. Les sommes qu'il encaissera s'ajouteront à son revenu imposable.

Désignation de bénéficiaires

Possibilité de transférer dans votre REER les sommes accumulées et transfert dans le REEE si le bénéficiaire décide de ne pas poursuivre ses études<sup>1</sup>.

Autre

Obtention de subventions gouvernementales (Subvention canadienne pour l'épargne-études, Bon d'études canadien, incitatif québécois à l'épargne-études).

1. Certaines conditions s'appliquent.



### À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

#### À vendre:

Sécheuse à linge

Inglis beige en très bonne condition. Prix: 50 \$ Tel: 397-2973

> Cabine camionnette

« Sporttruck » 5' X 7.5'. Prix : 25 \$

Tel: 397-2973

Essieux avec roues

Pour fabriquer une remorque. Prix: 50 \$ Tel: 397-2973

> Chaise d'aisance et marchette

Pour personne âgée. Prix : à discuter

Tel: 397-2973

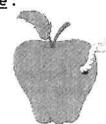
#### Collection de revues :

- Ciel et Espace de 2003 à 2008
- Québec Science
- Revues bricolage
- Collection de vieux Sélection Rider's Digest.

Prix: à discuter Tel: 397-2973

# À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

À vendre :



#### **ANNIVERSAIRES:**

#### Septembre:

- 02- Lise Laterreur
- 08- Claire Morin
- 11- Raymond Breton
- 13- Yanérick Lemaire
- 13- Rock Auger
- 16- France Valence
- 16- Michel Francoeur
- 14- Louise Tessier
- 18- Marcel Côté
- 21- Monique Lebeau Lalancette
- 28- Lucie Lebeau
- 28- Manon Beauvais

### R ANNIVERSAIRES:

#### Octobre:

- 03- Denis Forest
- 18- Bernadette Lebeau
- 25- France Edmond
- 27- Anette Houde

#### Novembre:

- 03- Daniel Lemaire
- 06- Jean-Pierre Pellerin
- 14- Rachel Parenteau
- 16- Claudette Cuerrier
- 19- Solange Lampron
- 27- Jean-Pierre Desrochers

#### Décembre:

- 04- Gaétan St-Sauveur
- 06- Suzanne P Lebeau
- 09- Bibianne Thériault
- 10- Pauline Beauregard
- 15- Annie Laterreur
- 15- François Dionne
- 17- Andrée Parenteau Gendron
- 18- Isabelle St-Onge
- 19- Gisèle Champagne
- 25- Stéphanie Lampron
- 29- Marcel Lampron
- 30- Tifany Sauvage

euillez écrire lisiblemen	t svp.	
om :	Т	el:
F. (20)	RÉPONSES	
Fautes trouvées	Section de l'article (ex : la vie économique)	No de la page
		-
		19
	<u></u>	